

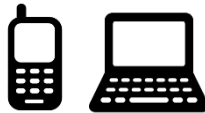
Les attentes des salariées vis-à-vis de leurs employeurs pour protéger leur santé

Sondage Ifop pour International SOS – Avril 2021

1 – La méthodologie

La méthodologie

Etude réalisée par l'Ifop pour International SOS

Echantillon	Méthodologie	Mode de recueil
		
L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1 005 salariés français, représentatif de la population française salariée du secteur privé.	La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas sur les critères de sexe, d'âge de catégorie socio-professionnelle de secteur d'activité et de région d'habitation.	Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 4 au 9 mars 2021.

2 – Les résultats de l'étude

Les grands enseignements (1/3)

Après un an de crise sanitaire et économique, les salariés français sont fortement préoccupés par leur santé physique et psychologique

Les salariés du privé français sont 62% à évaluer comme bonne leur santé physique, mais ils sont moins nombreux à considérer bonne leur santé psychologique (56%). En outre, une part significative de salariés se considèrent comme plus préoccupés par leur santé depuis le début de crise du covid-19, qu'il s'agisse de leur santé physique pour 37% d'entre eux ou de leur santé psychologique pour 45% d'entre eux.

Ainsi après un an d'une crise sanitaire et économique sans précédent, **force est de constater que la santé est une préoccupation forte des salariés, et notamment la santé psychologique** qui a pu passer au second plan dans la lutte contre le virus. Les mesures prises à cet effet (gestes barrières, restrictions, télétravail, confinement) ont ainsi pu contribuer à la dégradation de la santé psychologique des salariés français.

Il est à noter que **les femmes se perçoivent en moins bonne santé que les hommes** (58% vs 66% pour la santé physique et 52% vs 60% pour la santé psychologique) **et sont de fait plus préoccupées par leur santé physique et psychologique** (respectivement 42% vs 34% pour les hommes et 50% vs 41%). **Les personnes à 100% en télétravail sont également plus fortement préoccupées de leur santé physique et psychologique que la moyenne** (respectivement 48%, +11pts et 53%, +8pts).

La santé physique et psychologique des salariés a un impact fort sur leur engagement et leur performance en entreprise

Ainsi, si 71% des salariés se disent satisfaits de leur situation professionnelle, cette proportion chute à 37% et 35% respectivement pour les salariés s'estimant en mauvaise santé physique ou psychologique. A l'inverse, les salariés s'estimant en bonne santé physique ou psychologique sont bien plus satisfaits de leur situation professionnelle que la moyenne (respectivement 83% et 87%).

De la même manière, la santé des salariés joue également sur leur productivité : 82% des salariés français se considèrent productifs, et même 88% de ceux en bonne santé physique et 90% de ceux en bonne santé psychologique. A l'inverse, seuls 65% de ceux en mauvaise santé physique et 63% de ceux en mauvaise santé psychologique se considèrent productifs.



Les grands enseignements (2/3)

L'offre d'accompagnement santé au sein des entreprises, pour l'instant assez marginale et cantonnée aux grandes entreprises, laisse apparaître un fort besoin de démocratisation

Les trois types d'accompagnement santé les plus fréquemment proposés par les entreprises touchent à peine un quart des salariés : 28% disent s'être vus proposer la vaccination contre la grippe, 25% une aide psychologique, et 25% un programme d'ergonomie au travail. Cette proportion est bien plus forte au sein des plus grandes entreprises (de 250+ salariés) et s'élève respectivement à 39%, 40% et 33% des salariés.

Toutefois, l'intérêt pour ces différents types d'offres est très marqué et recèle un fort potentiel de développement : parmi les programmes qui intéressent le plus se retrouvent à la fois des programmes classiques d'ergonomie au travail (62% d'intérêt) ou de bien-être physique (60%), mais également des offres plus orientées « santé » comme une offre de bilan de santé (59% d'intérêt) ou le dépistage de maladies graves/ de facteurs de risques (53%).

Les personnes en télétravail sont un peu plus intéressées par des programmes d'ergonomie (67% vs 60% pour ceux qui ne sont jamais en télétravail), ce qui aiderait notamment à normaliser cette pratique et à retrouver un confort proche des installations de bureaux en entreprise.

Les femmes et les personnes les plus jeunes sont quant à elles particulièrement attirées par les programmes de bien-être physique : 63% des femmes vs 56% des hommes et 64% des moins de 40 ans vs 56% des plus de 40 ans.

Les plus de 60 ans sont eux plus intéressés que la moyenne par les services de bilan de santé (65% vs 59% pour l'ensemble), et par le dépistage de maladies graves (59% vs 53%).

Enfin, de manière transverse, les salariés franciliens et les cadres sont systématiquement plus intéressés par ces offres d'accompagnement santé que l'ensemble de la population.



Les grands enseignements (3/3)

L'entreprise, un acteur incontournable de la santé des salariés

Les programmes de santé en entreprise sont un argument d'attractivité et de fidélisation des salariés. En effet, **deux tiers des salariés (65%) déclarent que le fait qu'une entreprise propose des programmes d'accompagnement pour la santé physique ou psychologique a un impact sur leur envie d'y rester ou de la rejoindre**. C'est notamment particulièrement le cas pour les personnes ayant des fonctions d'encadrement (73%).

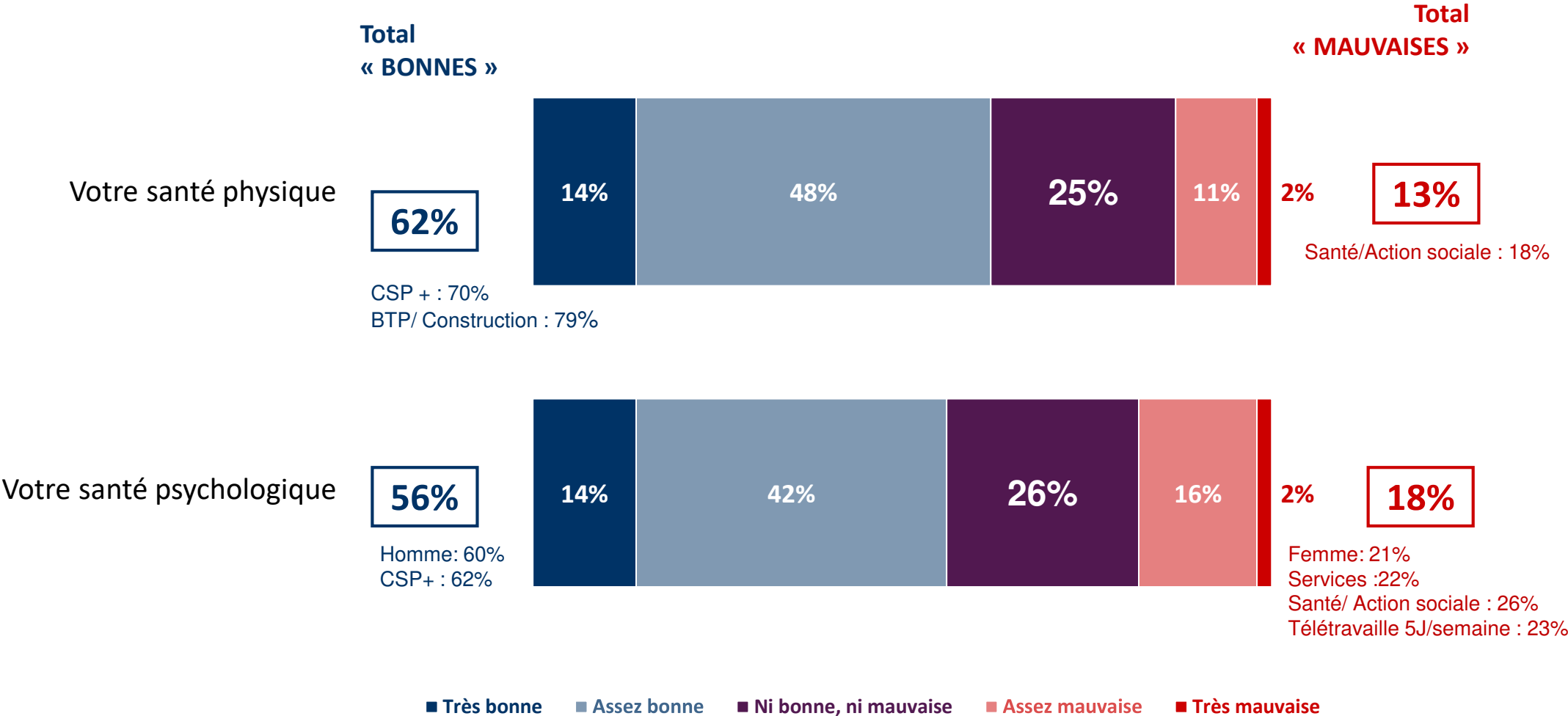
Par ailleurs, **72% des salariés considèrent que leur entreprise a bien géré la crise de la covid-19 en ce qui concerne la santé des collaborateurs**. Les cadres sont particulièrement positifs sur ce point (81% considèrent que leur entreprise a bien géré la crise), de même que les personnes en télétravail au moins un jour par semaine (78%).

A noter par ailleurs que **la gestion de la crise de la covid-19 est un levier de confiance envers son entreprise pour apporter un accompagnement santé aux collaborateurs** : 55% des salariés font confiance à leur entreprise sur ce point, et cette proportion grimpe à 69% parmi ceux qui considèrent que leur entreprise a bien géré la crise. Les plus jeunes sont également plus confiants (61%), de même que ceux qui exercent des fonctions d'encadrement (62%).

Enfin, **les salariés identifient trois entités les plus légitimes à organiser des actions d'accompagnement santé au sein de l'entreprise: la médecine du travail (65%), un prestataire partenaire dans le domaine de la santé (41%) et les ressources humaines (33%)**. La médecine du travail étant très sollicitée pour peu de praticiens, les tiers de confiance type prestataire de santé semblent donc incontournables pour accompagner les ressources humaines dans la mise en place de programmes santé pour les collaborateurs.

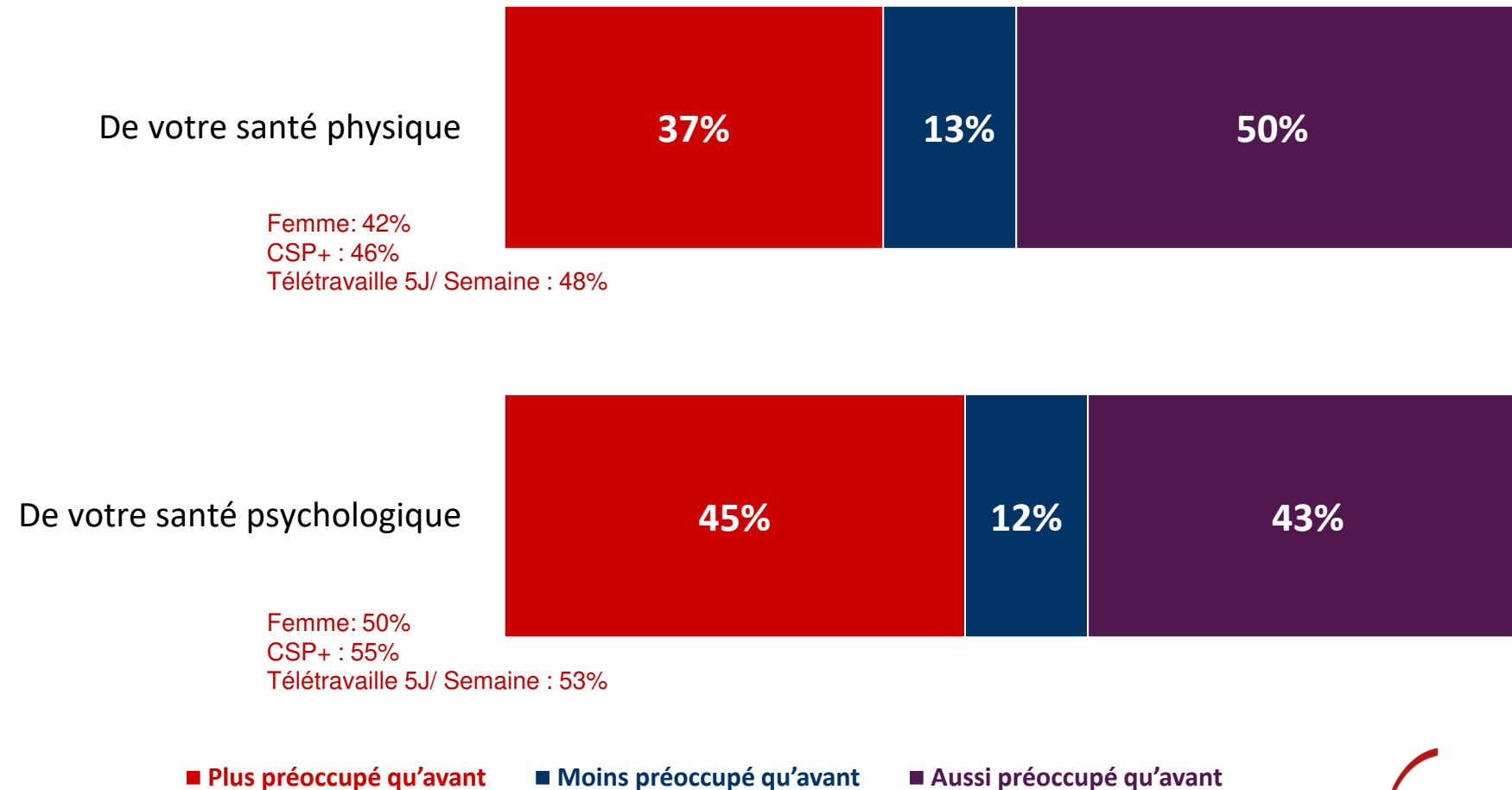
L'évaluation de sa santé physique et de sa santé psychologique

QUESTION : Actuellement, comment évalueriez-vous ... ?



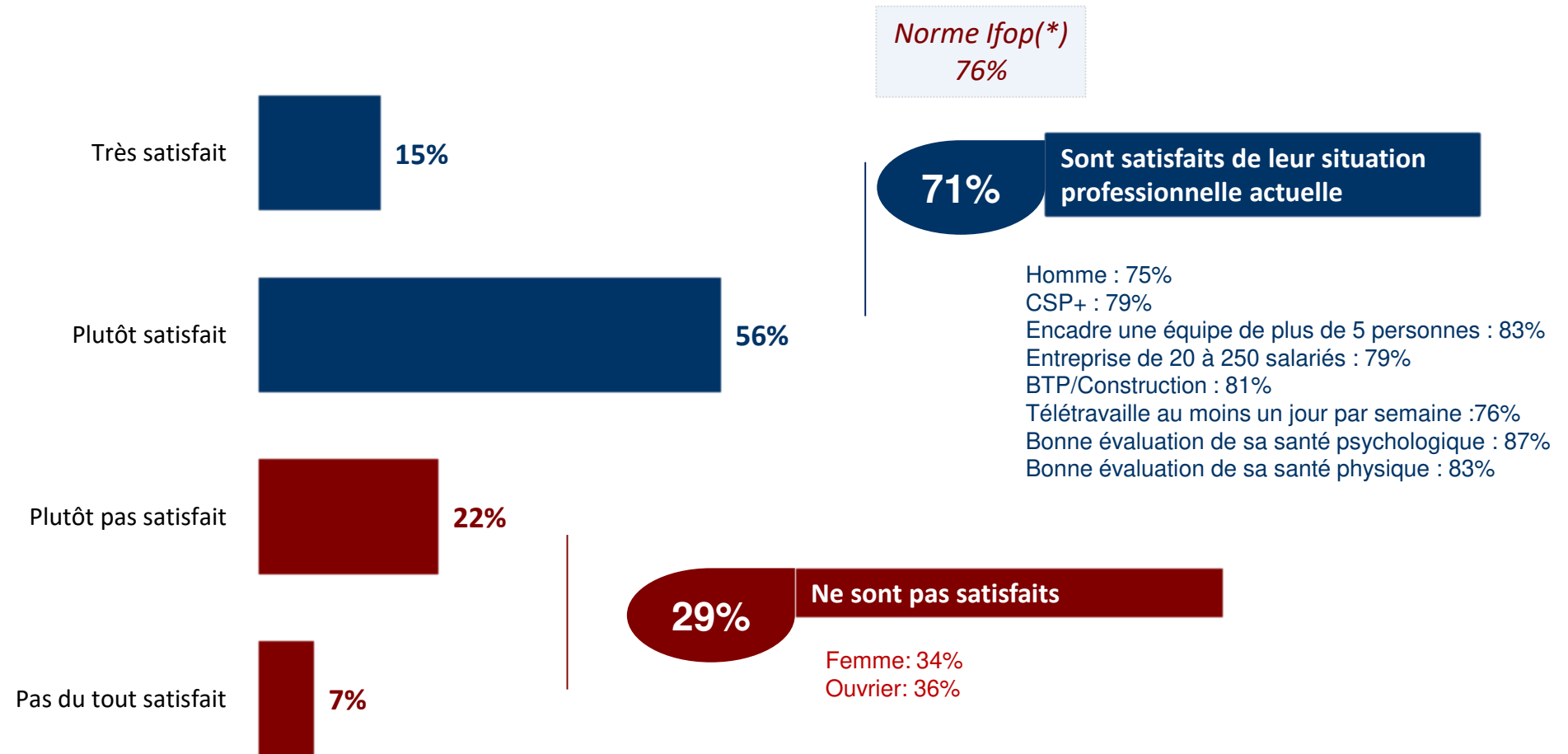
L'évolution de sa préoccupation vis-à-vis de sa santé depuis le début de la crise de la Covid-19

QUESTION :Et depuis le début de la crise de la Covid-19, diriez-vous que vous êtes ... ?



La satisfaction à l'égard de sa situation professionnelle actuelle

QUESTION :Globalement, diriez-vous que vous êtes satisfait ou pas satisfait de votre situation professionnelle actuelle ?



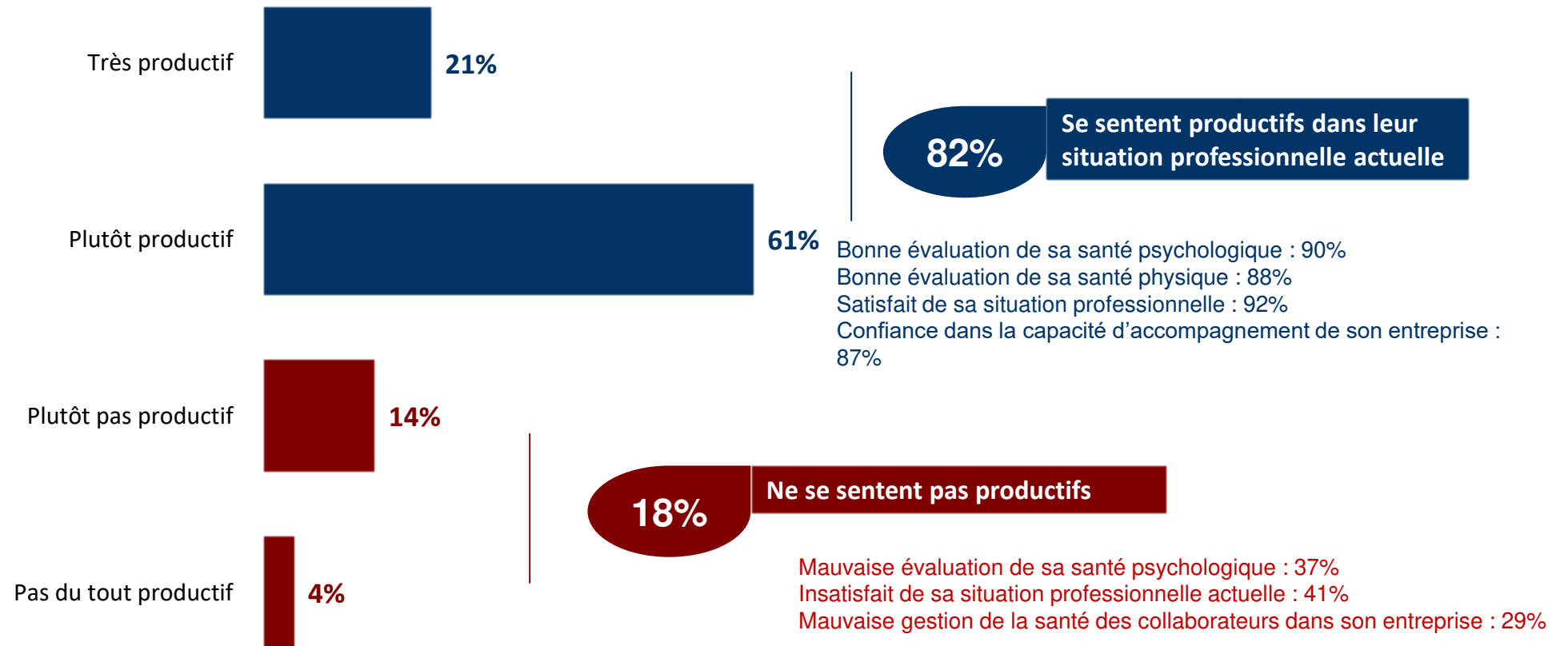
Norme 2020 : Enquête réalisée en ligne du 21 au 23 septembre 2020 auprès d'un échantillon de **1013** salariés représentatif des salariés français âgés de 18 ans et plus

WORLDWIDE REACH. HUMAN TOUCH.



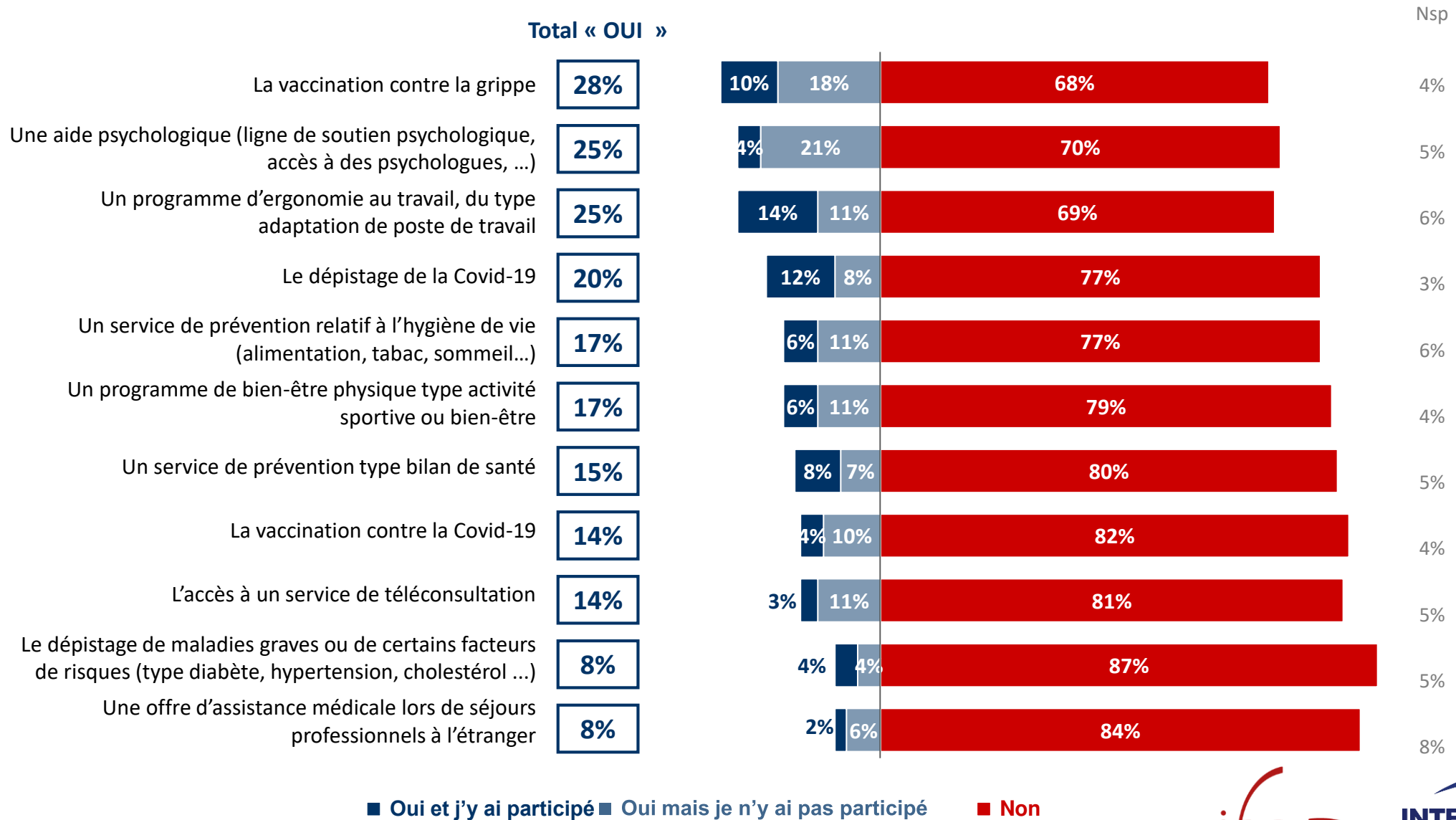
L'évaluation de sa productivité dans sa situation professionnelle actuelle

QUESTION : Globalement, diriez-vous que vous êtes productif ou pas productif dans votre situation professionnelle actuelle ?



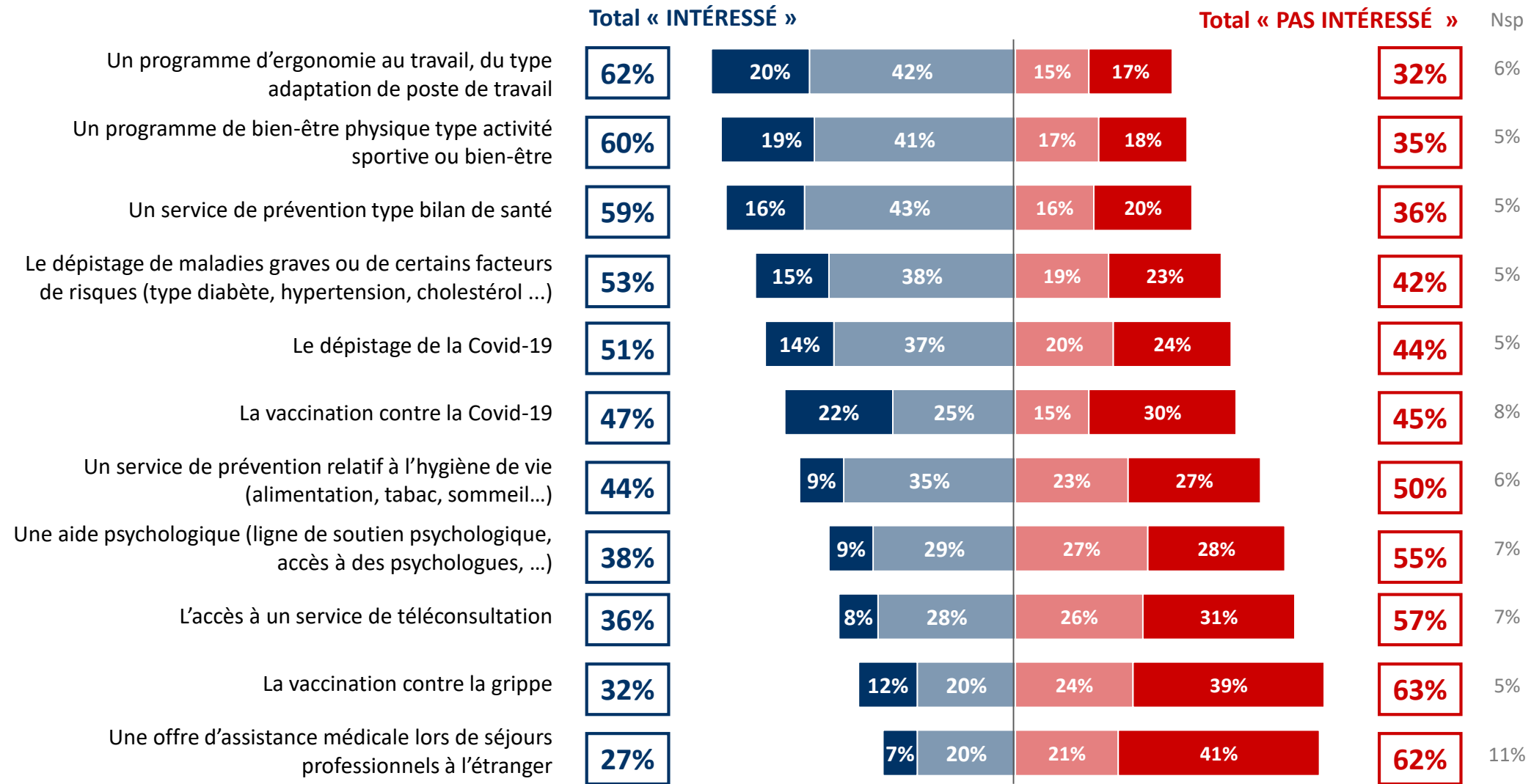
Les accompagnements en matière de santé proposés par son entreprise

QUESTION :Voici quelques exemples d'accompagnements proposés par certaines entreprises à leurs collaborateurs. Votre entreprise vous a-t-elle déjà proposé ces accompagnements ?



L'intérêt pour différents type d'accompagnements en matière de santé

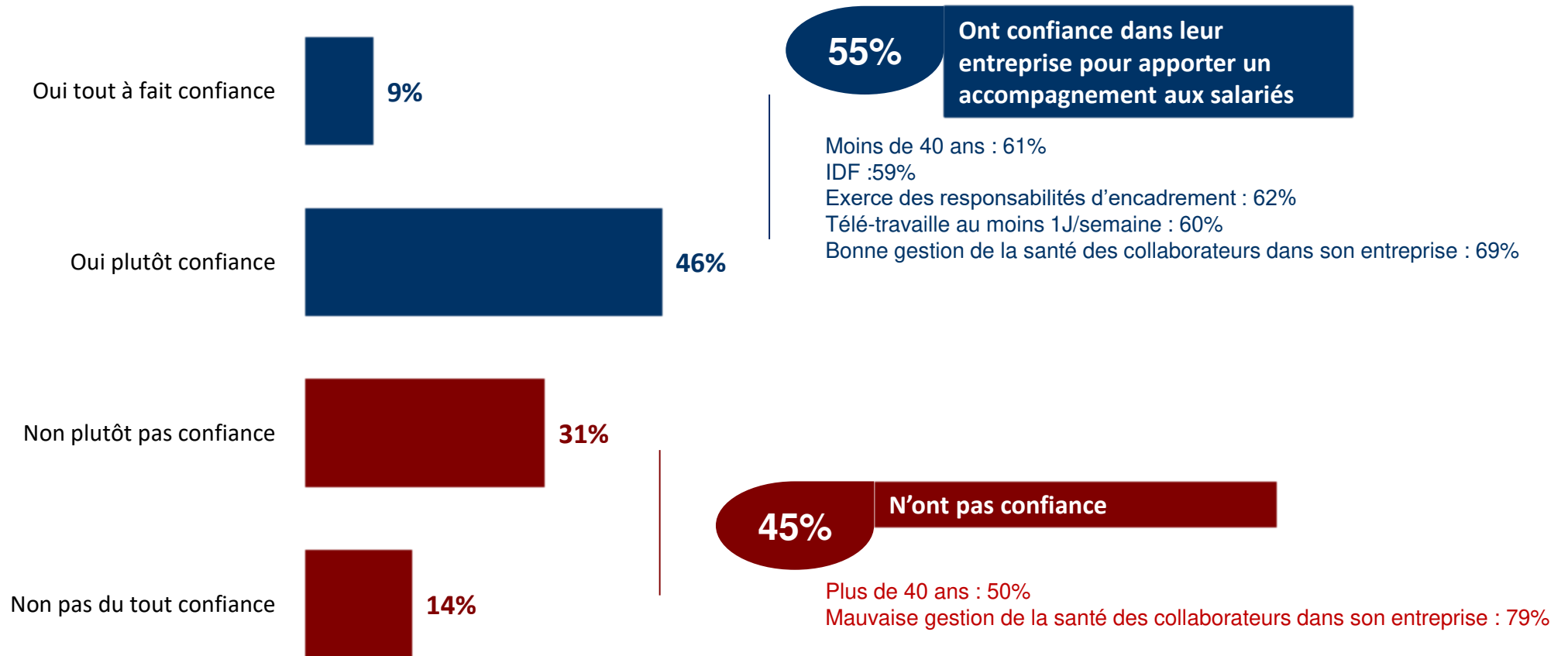
QUESTION : Et parmi les accompagnements suivants, quels sont ceux qui vous pourraient vous intéresser ?



■ Très intéressé ■ Plutôt intéressé ■ Plutôt pas intéressé ■ Pas du tout intéressé

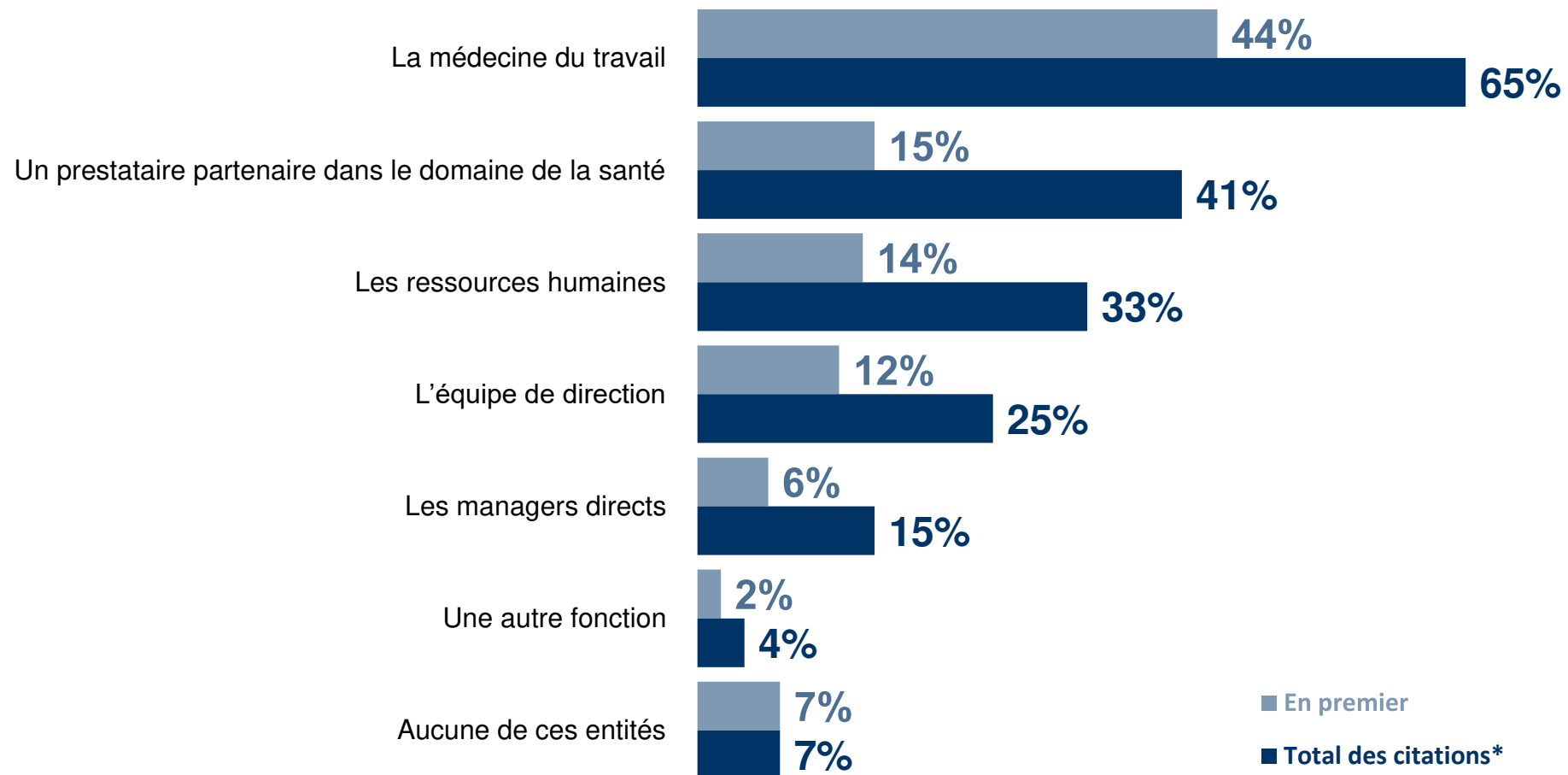
La confiance en la capacité de son entreprise à apporter un accompagnement aux salariés

QUESTION : Et avez-vous confiance dans la capacité de votre entreprise à apporter un accompagnement aux collaborateurs qui permette d'améliorer concrètement leur santé physique et/ou psychologique ?



L'entité de son entreprise la plus légitime pour organiser des actions d'accompagnement

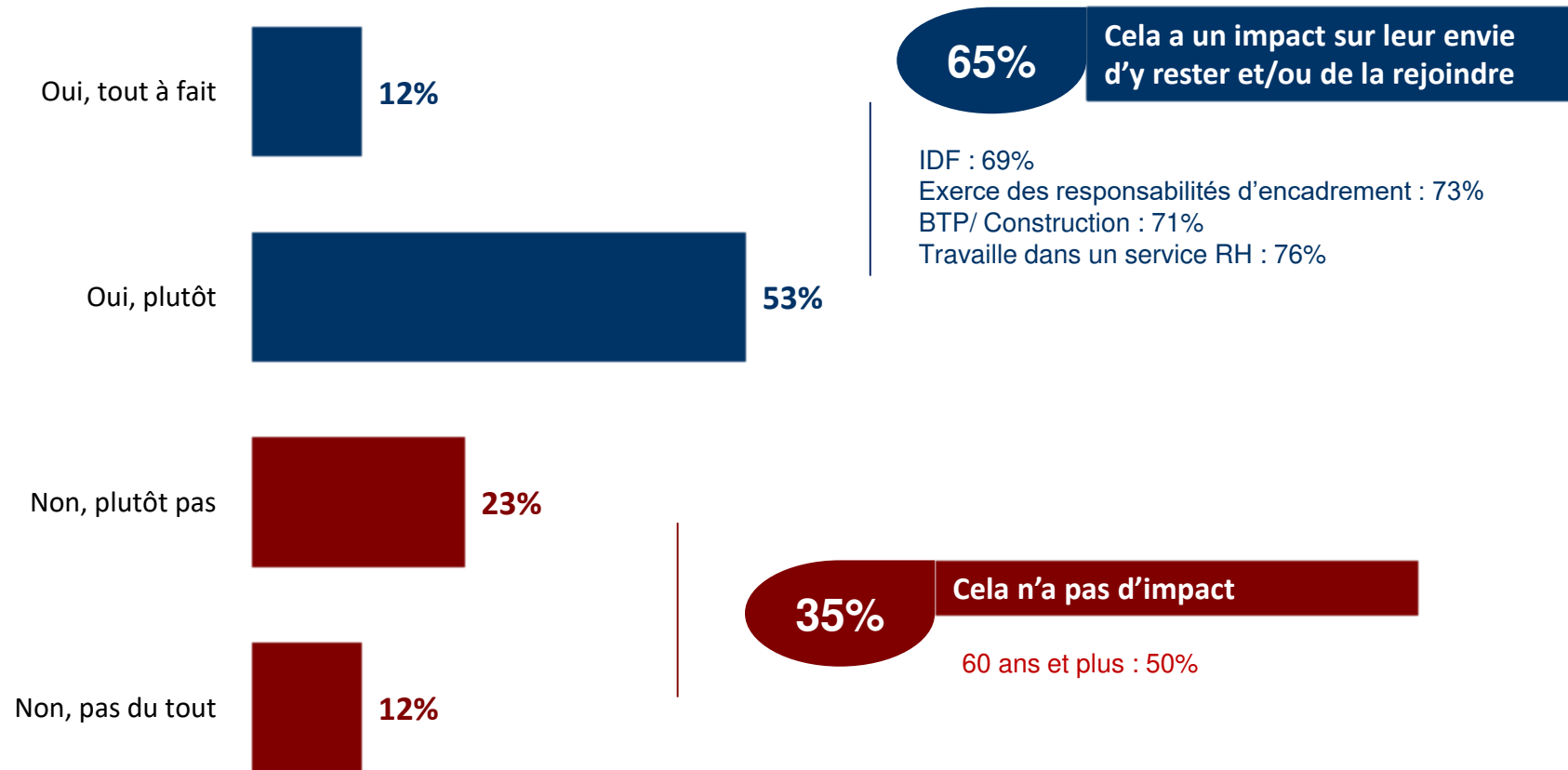
QUESTION : Et selon vous, quelle est l'entité la plus légitime à organiser ces actions d'accompagnement santé au sein de l'entreprise ? En premier ? En second ?



(*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner deux réponses

L'impact des programmes d'accompagnement sur l'attractivité d'une entreprise

QUESTION : Le fait qu'une entreprise propose des programmes d'accompagnement pour votre santé physique et/ou psychologique a-t-il un impact sur votre envie d'y rester et/ou de la rejoindre ?



L'évaluation de la gestion de la crise de la Covid-19

QUESTION : Comment évaluez-vous la gestion de la crise de la Covid-19 par votre entreprise en ce qui concerne la santé des collaborateurs ?

